

PREFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES (MH)

RAPPORT DE PRÉSENTATION

Monument à la gloire du service de Santé Grange Blanche

Angle du boulevard Jean XXIII
et de l'avenue des frères Lumière 69 008 LYON



Éléments inscrits au titre des MH par arrêté du 13 mars 2019 :
monument - podium

1) Localisation

Le monument aux morts est situé sur le pignon est d'un immeuble placé à l'angle de l'avenue des frères Lumière et du boulevard Jean XXIII, dans le quartier Grange Blanche.

2) Historique et description

Le monument aux morts à la gloire du service de Santé militaire a été pensé par l'architecte Paul Bellemain, et réalisé par le sculpteur Louis Bertola, tous deux lyonnais. Du fait de l'implication de 18 000 médecins français pendant la guerre de 1914-1918, et du pourcentage élevé de pertes humaines de ce secteur – le deuxième ayant subi le plus de pertes humaines après l'infanterie, le monument rend hommage à l'engagement du corps de Santé pendant la guerre. Le monument est inauguré le 5 juin 1938 par le Maire Edouard Herriot à Lyon, ville choisie pour l'implantation d'un tel monument du fait de l'installation de l'école de santé militaire créée en 1888 en remplacement de celle de Strasbourg alors occupée par les Allemands. Le monument était positionné à l'origine au centre de la place d'Arsonval devant l'hôpital (3^{ème} arrondissement), avant d'être déplacé en 1984 à l'intersection des deux axes routiers de l'avenue des frères Lumière et du boulevard Jean XXIII (8^{ème} arrondissement) du fait de la création de la station de métro. L'emmarchement en béton, en place actuellement, a alors été installé en remplacement du socle originel en pierre de Villebois.

L'édifice est en béton armé moulé, et reprend la forme de l'obélisque vertical. Monumental, il forme un véritable ensemble avec les bâtiments hospitaliers voisins. Le socle, en béton, est en croix latine aux bras courts, et présente un bas-relief sculpté en creux sur toute sa hauteur. Le sculpteur a taillé directement le ciment moulé pour représenter les différents protagonistes

de la scène : les membres du service de Santé militaire, les différentes professions et armées mobilisées, notamment coloniales. Des infirmières, en habits civils ou religieux, soignent des soldats blessés, et des scènes secondaires présentent diverses interventions médicales (chirurgie dentaire, vaccination, radiographie...), et mettent en avant les armées d'Asie et d'Afrique. La présence de trois chiens rappelle leur rôle dans le repérage et l'évacuation des blessés sur le front, fait très peu évoqué dans les hommages de la Première Guerre mondiale. Sur le socle, le piédestal en retrait présente la dédicace du monument : « *À la Gloire du Service de Santé* ». Il forme l'assise de la statue en ronde-bosse de la Patrie – haute de 6 mètres au sein d'une composition de 21 mètres - qui tient une grande épée le long de son corps.

3) Enjeux de protection : justification du périmètre délimité des abords

La proposition de PDA s'appuie sur les points suivants :

Le monument aux morts à la gloire du service de Santé militaire Grange Blanche fait partie intégrante de l'ensemble formé par les bâtiments hospitaliers de l'hôpital Edouard Herriot et les centres de formation dédiés à la santé. Adossé à un immeuble de 8 étages, le monument est entouré d'un square délimité par des pergolas. La taille importante du monument en fait un élément prépondérant du paysage urbain qui est, par ailleurs, très ouvert. Le PDA est dessiné autour des axes qui mettent en scène le monument, et qui convergent vers la place d'Arsonval, créant des perspectives monumentales.

Ainsi, à l'est, le PDA englobe l'ensemble hospitalier Edouard Herriot et se superpose au PDA de ce dernier jusqu'à la rue Viala.

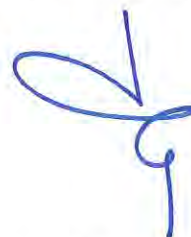
La limite nord du périmètre englobe les îlots formant le front bâti nord du cours Albert Thomas, qui donnent en partie sur la place d'Arsonval, au centre de laquelle le monument aux morts était initialement implanté.

A l'ouest, le périmètre est limité par les rues Feuillat et Jean Perreal formant les extrémités des perspectives depuis la place d'Arsonval. Il englobe l'îlot du CIRC (Centre international de recherche sur le cancer), bâtiment, qui par son architecture moderne, est représentatif du dynamisme de ce secteur de la santé au fil des décennies sur le territoire. Les îlots présentant un lien direct de co-visibilité avec le monument sont également intégrés au périmètre.

Au-delà du boulevard Jean XXIII, les îlots du centre Léon Bérard, construit dans les années 1950, et de l'école Rockefeller dans le style Tony Garnier, dessinent la limite du périmètre au sud. La rue Nungesser remontant vers l'avenue Rockefeller, et cette dernière, prolongent la limite sud du périmètre. En effet, les îlots au-delà n'entretiennent plus de lien de co-visibilité avec le monument, et font déjà partie du PDA de l'hôpital Edouard Herriot.

Fait à Lyon, le 17 février 2020.

L'architecte des bâtiments de France,

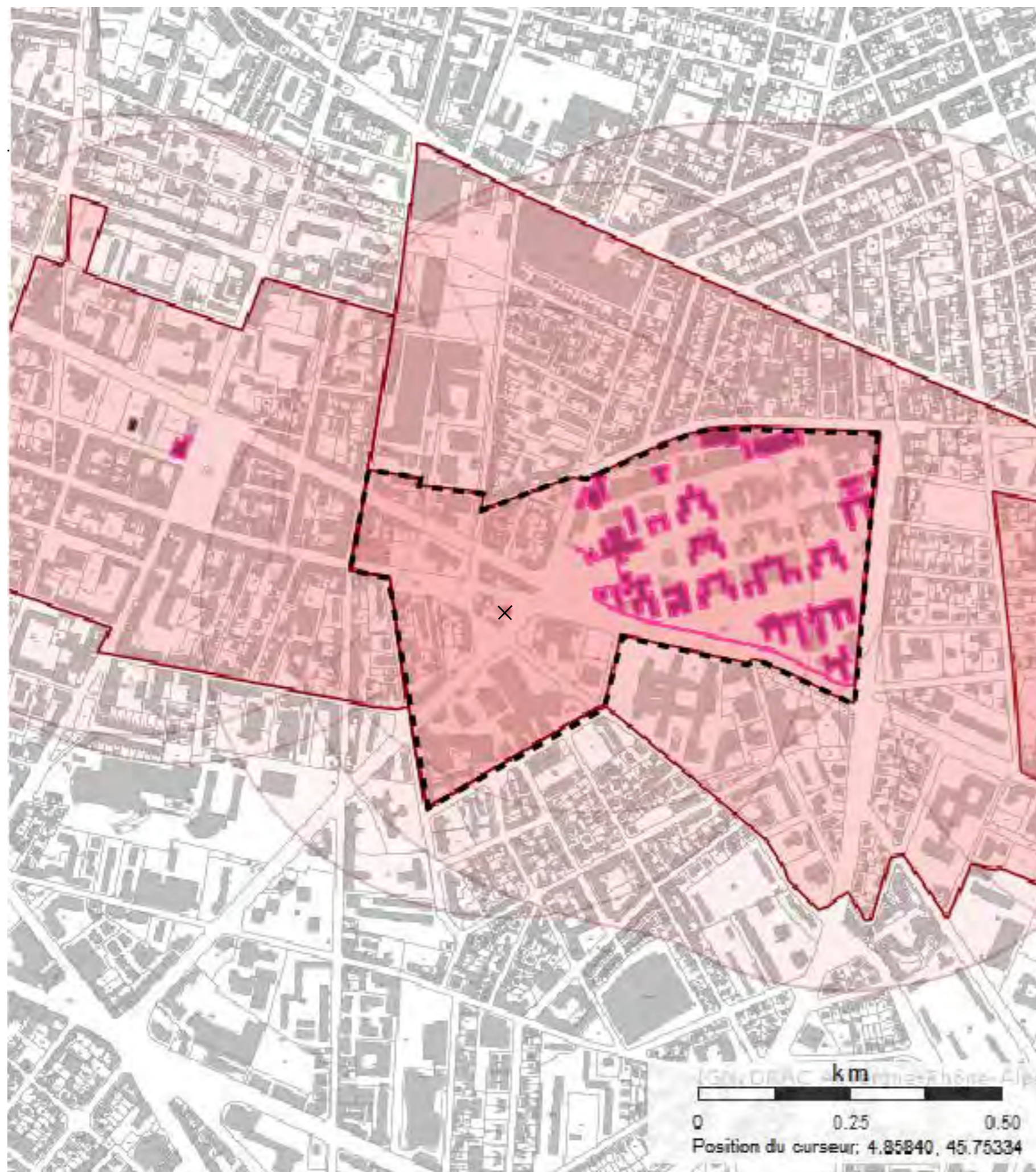


Marie DASTARAC

PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS (PDA) DES MONUMENTS HISTORIQUES


MONUMENT AUX MORTS GRANGE BLANCHE
Place d'Arsonval 69 008 LYON
(Monument historique inscrit par arrêté du 13 mars 2019)

PROJET DE TRACÉ DU PÉRIMÈTRE DÉLIMITÉ DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES



LEGENDE









Projets de PDA

 Abords MH

PÉRIMÈTRES DES 500 MÈTRES

 PÉRIMÈTRE MH

Immeubles classés ou inscrits

-  En instance de classement
-  Partiellement inscrit
-  Inscrit
-  Partiellement inscrit-Classé
-  Partiellement classé
-  Classé
-  Par défaut
-  Localisation du monument concerné

Direction régionale des affaires culturelles

unité départementale de l'architecture et du patrimoine
du Rhône et de la Métropole de Lyon

Le Grenier d'Abondance – 6 quai Saint-Vincent, 69283 LYON cedex 01
☎ : 04 72 26 59 70 ✉ : udap69@culture.gouv.fr